

La Vesancière

N° 89 - XXIII^e année

Avril 2019



FONCTIONNEMENT DU BULLETIN

Réception des articles

A la mairie ou auprès d'Éliane Jonker :

06 88 57 52 15 - e.jonker@vesancy.fr

Remerciements à Geneviève Blanc pour la relecture

Dernier délai pour les articles de la prochaine parution : **30 juin 2019**

Distribution

Janvier Amicale des sapeurs pompiers

Avril CLAV

Juillet Les Amis de la chapelle

Octobre PEVV

Dès la réception, merci de distribuer les bulletins

le plus rapidement possible,

(dans les 2 à 3 jours maximum)

Calendrier des animations du 2^{ème} trimestre 2019

Samedi 13 avril	PEVV	nettoyage de printemps à 9h
Lundi 22 avril	CLAV	chasse aux œufs à 10h
Samedi 4 mai	CERN	course d'orientation à 13h
Samedi 4 mai	Paroisse	rallye des clochers à 13h
Samedi 11 mai	Paroisse	petit-déjeuner à 10h
Dimanche 26 mai	CLAV	déjeuner spectacle à midi
Lundi 10 juin	Amis de la chapelle	pèlerinage et kermesse
Samedi 15 juin	Associations	pré-fête de la musique à 18h
Jeudi 20 juin	Mairie	réunion publique PLUiH à 20h
Dimanche 23 juin	CLAV	concours de boules à 9h
Dimanche 30 juin	FOREST' CIME	randonnée cycliste
Samedi 6 juillet	Amicale des pompiers	fête nationale dès 19h30
Jeudi 26 au dimanche 29 septembre	CLAV	voyage aux Hautes-Alpes

Du lundi au vendredi
de 8h à 12h

le mardi soir de 18h à 19h30

Permanences M. le maire sur rendez-vous

Lundi et vendredi (en fin de matinée)

Permanences M. le maire et adjoints sur RV

le mardi de 18h à 19h

Tél : 04 50 41 53 55

mail : mairie@vesancy.fr

Web : www.vesancy.fr

Naissances

Paul Champenois 1^{er} février 2019

Elinor Skarbrandt 12 mars 2019

(petite-fille de M. et Mme Mermet)

Mariage

Yann Stéphan & Yulia Zhogina

3 avril 2019

Décès

François Romand 20 mars 2019

LE MOT DU MAIRE

Dans l'édition de janvier 2019 de la Vesancière, j'avais dressé au cours de la cérémonie des vœux le bilan de l'année 2018 et les perspectives pour 2019.

Après un trimestre écoulé, nous suivons patiemment notre feuille de route, avec la première étape des **travaux au château**.

La démolition de la maison David nous a fait découvrir l'état de vétusté avancé de la charpente et des murs de l'annexe. Il a fallu consolider toiture et murs à conserver avant d'entreprendre les premiers travaux de maçonnerie dans le futur hall d'entrée. Les réunions hebdomadaires de chantier assurent la coordination entre commune, entreprise et architecte bien nécessaire sur un tel chantier où les plans doivent s'adapter aux aléas du bâtiment.

Nous sommes actuellement dans la phase finale d'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme intercommunal de l'Habitat (PLUiH)** conduit par le service urbanisme de la communauté d'agglomération du pays de Gex.

La commune a fait valoir ses objectifs de protection du cœur de village et du site paysager environnant, de développement très modéré de la construction dans les zones de Bottenay, des prés de Cours, et des Vergers. Il inclut le projet de délocalisation d'une ferme située à proximité du château, dont la demande de permis de construire est actuellement en cours d'instruction et qui fera l'objet d'une consultation publique séparée.

Le PLUiH est soumis à enquête publique. Vous pourrez consulter l'ensemble des documents en mairie ou sur le site Internet de la commune dès qu'ils nous seront parvenus. Nous vous présenterons le projet au cours d'une **réunion publique le 20 juin à 20h**. Un commissaire enquêteur chargé de consigner les observations et les demandes des habitants sera à votre disposition au cours de l'enquête publique qui se tiendra dans la seconde partie de l'année.

Je profite de cette rubrique pour faire un rappel aux **bonnes règles de vie au sein de notre communauté**. À quelques exceptions près, nous sommes préservés des **incivilités** grossières que l'on observe en ville. Néanmoins, comme certains nous l'ont récemment rappelé, on relève toujours des excès de vitesse dans les rues, le non respect des arrêtés de circulation dans le Mont et la forêt de la Vesancière, du sens interdit en direction du village, route du Creux, la divagation des chiens dans les rues et dans le Mont, des dépôts sauvages dans la nature et le long des routes.

Plus grave, plusieurs actes malveillants ont été rapportés. Ils font l'objet d'une enquête.

Les arrêtés municipaux ne sont pas toujours respectés, malgré l'intervention de la police municipale. Des mesures complémentaires devront probablement être prises.

Malgré un bref rappel de l'hiver, les beaux jours arrivent. Nos associations préparent les grandes manifestations traditionnelles : le lundi de Pentecôte des Amis de La Chapelle, les repas et voyage du CLAV, la pré-fête de la musique, la fête des pompiers, le pique-nique de PEVV...

J'encourage ceux qui le peuvent, à participer à l'organisation de ces événements et, par votre présence, à contribuer à l'animation du village.

Pierre Hotellier

MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE

Principales décisions prises par le conseil municipal lors des séances du 25 janvier et du 3 mars 2019

URBANISME

Déclarations préalables

84 route de Bottenay - pour extension de 12,81m² : *non opposition avec prescription des Bâtiments de France.*

Certificats d'urbanisme informatif

Sur parcelles situées au 79 et 91 route de la Fruitière.

Sur parcelles situées au 196 rue du Château.

Sur parcelles situées au 81 rue de la Fruitière.

Sur parcelles B474 et 475 en Bottenay.

Permis de construire

EARL SERIGNAT - construction d'un bâtiment agricole dans le cadre d'une délocalisation au lieu dit Sous la côte : *en cours d'instruction.*

Déposé par la commune pour les travaux de réhabilitation du château : *avis favorable de la commission d'accessibilité de la commission de sécurité et de la DRAC*

180 rte de la Combette - création d'une lucarne et de 14m² habitable : *en cours d'instruction*

145 rte de la Combette - création et modification ouverture, création de 2 logements supplémentaires au total 10 logements : *en cours d'instruction.*

TRAVAUX ET PROJETS

Réhabilitation du château

Caractéristiques générales du marché : travaux en 2 tranches

Tranche ferme

Comprend la création d'un accès Est aux locaux administratifs et salles, avec hall d'entrée, cage d'ascenseur et escaliers distribuant tous les étages, l'aménagement d'un local destiné à un point rencontres au rez de l'annexe Est, la création de sanitaires et de locaux techniques et la réfection du couloir central au rez de la maison forte.

Tranche conditionnelle

Le second œuvre de la salle de réception touche les lots : Travaux de rénovation traditionnelle - Menuiserie bois - Platerie et peinture - Électricité Cf et Plomberie sanitaire-Chauffage-VMC
Après en avoir délibéré, l'assemblée, à l'unanimité, décide :

- *d'accepter les offres sur la base des deux tranches ferme et conditionnelle.*

- *d'attribuer les lots du marché de travaux comme suit:*

Lot 01 : Désamiantage - Société VALGO

Lot 02 : Maçonnerie - Gros Œuvre attribué à la société GALLIA de Chatillon en Michaille (01200) pour un montant de 425 000 € HT soit 510 000 € TTC.

Lot 03 : Charpente - couverture - zinguerie attribué aux Etablissements VALLET de Montanges (01200) pour un montant de 58 222 € HT soit 69 866.40 € TTC.

Lot 04 : Etanchéité-toiture-terrasse attribué à la société MACON ETANCHEITE de Béard Géovreissiat (01460) pour un montant de 11474.93 € HT soit 13 769.92 € TTC.

MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE

Lot 05 : Travaux de rénovation traditionnelle attribué à l'**EURL Bruno VEROT** de Versonnex (01210) pour un montant de **243 040.50 € HT** soit 291 648.60 € TTC.

Lot 06 : Menuiseries extérieures attribué à l'**entreprise NINET-GAVIN** pour un montant de 19 156 € HT soit 22 987 € TTC.

Lot 07 : Serrurerie Métallerie attribué à la **société CARRAZ METALLERIE** de Chatillon en Michaille (01200) pour un montant de **82 323.40 € HT** soit 98 788.08 € TTC.

Lot 08 : Menuiseries bois attribué à l'**entreprise NINET-GAVIN** pour un montant de 87 842 € HT soit 105 410.40 € TTC.

Lot 09 : Platerie - Peinture attribué à la **société PONCET CONFORT DECOR** de Chatillon en Michaille (01200) pour un montant de **185 000 € HT** soit 222 000 € TTC.

Lot 10 : Ascenseur attribué à la **société CFA division de NSA** de Saint Benoit (86 280) pour un montant de **44 700 € HT** soit 53 640 € TTC.

Lot 11 : Local traiteur attribué à la **société JOSEPH** de Bourg en Bresse (01000) pour un montant de **18 400 € HT** soit 22 080 € TTC.

Lot 12 : Electricité-CF attribué à la **société REISSE** de Prévessin-Moëns (01280) pour un montant de **121 038.40 € HT** soit 145 245.65 € TTC.

Lot 13 : Plomberie sanitaire-Chauffage-VMC est attribué à la **société GERMAIN Gérard** de Chatillon en Michaille (01200) pour un montant de **108 811.32 € HT** soit 130 573.58 € TTC

- *d'autoriser M. le maire ou M. le 1^{er} adjoint par délégation à signer tous les documents liés à ces marchés.*

- *de donner tout pouvoir au maire pour mener à bien ces dossiers.*

Ainsi le montant des marchés des travaux pour le château s'élève à 1 415 558.19 € HT soit 1 698 669.83 € TTC.

FINANCES

♦ Budget

Le budget prévisionnel primitif 2019 est équilibré en section fonctionnement et en section investissement comme suit :

	DEPENSE	RECETTE
FONCTIONNEMENT	600 190 €	600 190 €
INVESTISSEMENT	1 755 509 €	1 755 509 €

L'assemblée, à l'unanimité, vote le budget présenté.

♦ Taux de fiscalité des ménages pour 2019

	Taux 2018	Taux proposés 2019
Taxe habitation	14,35 %	14,35 %
Foncier bâti	8,42 %	8,42 %
Foncier Non bâti	38,69 %	38,69 %

L'assemblée décide, à l'unanimité, de stabiliser les taux d'imposition tels que proposés.

MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE

♦ Les subventions aux associations de Vesancy et du Pays de Gex ont été renouvelées pour un montant de 4000 €.

♦ **Adhésion au CAUE de l'Ain**

Le montant de cotisation pour 2019 est de 51.30 € révisable sur la base d'une réduction de 50% si la CCPG est aussi adhérente.

L'assemblée après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de renouveler pour 2019 l'adhésion au CAUE.

♦ **Adhésion à la Fondation du patrimoine**

La Fondation du patrimoine accompagne la commune dans la collecte de fonds privés pour l'opération de réhabilitation du château.

Il est proposé de renouveler la cotisation de 75 € à cette fondation pour 2019.

L'assemblée décide, à l'unanimité, de renouveler l'adhésion 2019 à la Fondation du patrimoine.

♦ **Réajustement de l'indice pour l'indemnité des élus**

Au 1^{er} janvier 2019, l'indice pour l'indemnité des élus a été revalorisé en même temps que celui des cadres d'emploi de la fonction publique territoriale. Après revalorisation l'indemnité brute passe de 319.33 € en 2018 à 320.88 € en 2019.

L'assemblée, à l'unanimité, décide que l'indemnité des élus tiendra compte de l'application de cette revalorisation.

♦ **Convention de remboursement des frais de portage de repas à domicile**

Depuis février, une nouvelle habitante bénéficie du service de portage à domicile du CCAS de Gex dans les mêmes conditions que celles octroyées aux résidents de la commune de Gex. Le service est facturé au bénéficiaire au tarif des résidents de la ville de Gex (6,20€). De son côté, la commune de Vesancy participe à hauteur de 3 € par repas pour que cette habitante puisse profiter de ce portage.

Il est proposé de demander à cette habitante le remboursement des 3 € par repas à la commune. Une convention sera alors conjointement signée.

L'assemblée, à l'unanimité, approuve la mise en place de cette convention et autorise le maire à la signer.

BOIS & FORETS

Travaux 2019

Lors de la réunion de la commission agriculture/ forêts/ carrière, le 22 janvier dernier, M. Dominique LOCATELLI, agent de l'ONF a présenté le programme de travaux en forêt pour l'année 2019 comme suit :

Dépenses liées à l'exploitation et l'entretien :

- | | |
|---|------------|
| • Travaux de maintenance des parcelles 15,16,17p | 3 830 € HT |
| • Travaux d'infrastructure entretien des renvois d'eau | 1 030 € HT |
| • Travaux sylvicoles : | |
| - dégagement, dépressage de semis des parcelles
45-47-48-49-51-61 | 1 760 € HT |
| - intervention en futaie irrégulière parcelles 6-7-10-12 | 8 300 € HT |
| • Travaux touristiques : abattage, façonnage arbres secs
en bordure des routes forestières | 410 € HT |
| • Travaux d'exploitation | 8 845 € HT |

Mairie Mairie Mairie Mairie Mairie

L'assemblée, à l'unanimité, approuve le programme 2019 de travaux en forêt.

Prévisions de coupes et de ventes de bois pour 2019 : 40 464 € TTC.

L'assemblée, à l'unanimité, approuve le programme 2019 coupes et commercialisation des bois.

Demande de subventions pour travaux en forêt

Les travaux sylvicoles d'intervention en futaie irrégulière sur les parcelles 26x,27x,9x, comprenant relevé de couvert, dégagement de semis nettoyage, dépressage et intervention sur les perches, résineux d'un montant estimé de 8 300 € HT sont susceptibles d'être subventionnés par l'association Sylv' ACCTES Rhône-Alpes à hauteur de 40%.

L'assemblée, à l'unanimité, autorise le maire à solliciter les aides aux taux les plus élevés pour ces travaux.

DIVERS

Avenant à la convention avec la société PELICHET

Après négociation, la Sté PELICHET accepte une revalorisation des tarifs de mise en remblaiement de l'ancienne carrière moyennant une redevance de 4,50€ (au lieu de 4€) par m³ à compter du 1^{er} janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2019 puis de 5 € à compter du 1^{er} janvier 2020.

L'assemblée, à l'unanimité, valide ce nouvel avenant.

Convention de mise à disposition de la licence IV communale

Il est indispensable que la licence IV de la commune soit exploitée. Après consultation, Dominique COLIN accepte la mise à disposition de cette licence. Il en sera le dépositaire pour une durée de deux ans qui pourra se prolonger par tacite reconduction.

L'assemblée, approuve cette convention et autorise le maire à la signer.

Prochaines séances du conseil municipal à 20h : 7 mai, 4 juin, 2 juillet 2019

L'intégralité des comptes rendus est disponible sur le site www.vesancy.fr sous l'onglet "Mairie" et sur les panneaux d'affichage.



Consécutivement aux travaux de réhabilitation du château, les conteneurs de tris sélectifs qui se trouvaient sur la place de la vie Quinat sont déplacés sur la place de la Batteuse.



ELECTIONS EUROPEENES

DIMANCHE 26 MAI 2019

de 8h à 18h



Nouveau bureau de vote

Salle de l'ancienne cure

REUNION PUBLIQUE

Élaboration du PLUiH

Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat

Jeudi 20 juin 2019 à 20h

Salle des fêtes du château



En complément du financement public du château, un programme de financement participatif a été lancé en novembre dernier sous l'égide de la Fondation du patrimoine.

Vous êtes déjà nombreux à y avoir répondu.

Près de 11 000 € ont déjà été récoltés.

Vous trouverez dans ce journal un prospectus décrivant le projet et une invitation à faire un don en complétant le bon de souscription attaché. Ce complément de financement nous permettrait d'aménager les extérieurs, en particulier, la cour principale.

Votre geste serait une marque supplémentaire de votre attachement au village.

INFO MAIRIE INFO MAIRIE INFO MAIRIE

Des nouvelles de nos forêts

Mauvaise nouvelle : la crise du scolyte



Une épidémie de scolytes, insecte ravageur des résineux, affecte le nord-est de la France et la situation est devenue particulièrement épidémique dans le Jura. De plus, la sécheresse de l'été 2018 qui s'est prolongée tout l'automne et la douceur de l'hiver ont permis aux insectes de poursuivre leur développement, notamment dans les zones de basse altitude.

A ces attaques s'ajoutent des dépérissements de sapins consécutifs à la canicule de l'été dernier. Là encore l'Ain est le département le plus touché.

Afin de limiter la prolifération du scolyte sur le domaine forestier de la commune, l'ONF préconise une coupe blanche de sapins sur les parcelles 51 et 52 destinée au sciage.

Bonne nouvelle : nos érables porte graine

M. LOCATELLI de l'ONF nous a informés que le peuplement d'érables de la parcelle 44 a été classé peuplement porte graine. Les graines y seront récoltées, puis les plans d'érables produits en pépinières viendront enrichir les forêts françaises et d'ailleurs.



Retour des chevaux au chalet de la Vesancière

Afin d'accueillir les chevaux début juillet, quelques travaux seront nécessaires : remise en état de l'abreuvoir, plantation de piquets pour 2 parcs...

VOTRE AIDE SERA LA BIENVENUE !

Merci de contacter, fin juin, François Beudet
f.beudet@vesancy.fr

LPO AIN LPO AIN LPO AIN LPO AIN LPO AIN

OPERATION DE SAUVETAGE 2019 DES CRAPAUDS SUR VESANCY



Comme tous les ans au début du printemps, la LPO lance une opération de sauvetage des amphibiens sur la commune à hauteur des bassins de lagunages. Un filet de protection a été mis en place du 2 mars au 3 avril pour empêcher les amphibiens de se faire écraser en traversant la route pour aller se reproduire dans les bassins de lagunage d'en face. Cette année les bénévoles munis de leur seau ont ramassé le long du filet : 760 amphibiens dont 4 espèces : 605 crapauds communs, 148 grenouilles rouges, 5 grenouilles vertes et 2 tritons alpestres.

Alexandre Roux, coordinateur de l'opération et chargé d'études Biodiversité à la LPO de l'Ain, remercie toutes les personnes qui se sont investies sur cette action et plus particulièrement tous les capitaines de soirée.

Chris' Ambule

Chris.ambule@orange.fr

06 78 21 67 13

Épicerie - Boulangerie - Pâtisserie à VESANCY

Place du Château

Produits sucrés / salés faits maison (Cessy)

Pain BIO *Le Palais Vert* (Gex)

Lundi - Mardi - Jeudi de 7h30 à 10h00

NOUVEAUX
HORAIRE

IRDES

Institut de recherche
et documentation en
économie de la santé

ENQUETE SANTE EUROPEENNE 2019

d'avril à décembre 2019



Cette enquête aura lieu dans toute la France. Menée tous les six ans, elle permet de mesurer l'évolution de l'état de santé de la population, du recours aux soins et des habitudes de vie. Elle permet de positionner la France en Europe au regard de grands indicateurs de santé.

L'ensemble de l'enquête est réalisée sur un échantillon d'environ 20 000 logements tirés au sort à partir de fichiers de l'INSEE. **Elle est obligatoire. Parmi ces logements, certains se situent dans votre commune.** Le questionnaire porte sur l'état de santé, le recours aux soins, la pratique sportive, l'alimentation et le cadre de vie. Toutes les données recueillies sont confidentielles. Ces personnes seront enquêtées par une enquêtrice ou un enquêteur de la société Kantar Sofres muni(e) d'une carte professionnelle l'accréditant. Elles sont prévenues individuellement par lettre.

Interrogation de situation électorale (ISE)

Le répertoire électoral unique (REU) créé par les lois du 1^{er} août 2016 est désormais stabilisé. Cette situation permet l'ouverture de la téléprocédure permettant à chaque électeur d'interroger sa situation électorale (ISE).

Ainsi, à compter de **lundi 11 mars 2019**, chaque électeur peut accéder à ce service sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr) : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE> afin de se renseigner sur sa commune d'inscription et sur le bureau dans lequel il est inscrit pour voter.

Si l'électeur n'est pas retrouvé par cette application, il sera invité à contacter sa commune d'inscription ou à déposer une demande d'inscription sur les listes électorales sur le même site.

Pour toute demande de rectification des informations d'état civil contenues dans le REU, l'électeur concerné pourra solliciter via un service en ligne la correction de ces données.

FOREST'CIME 2019



Cette année la randonnée cycliste par étapes FOREST'CIME passera par **Vesancy** dans la matinée du **dimanche 30 juin 2019**.

Cette épreuve cyclo se déroule sur trois journées avec pour point de départ et d'arrivée la ville d'Arbent.

Elle se déroule à allure libre pour les participants sans chronométrage et peut être assimilée à une épreuve de type cyclotourisme ne donnant pas lieu à classement. Toutefois, une montée à un col par jour est chronométrée et permet un classement de performance montagne.

- ⇒ 1^{ère} matinée : vendredi 28 juin : Arbent - Lamoura
145 km - 3650 m dénivelé / 3011 négatif
- ⇒ 2^{ème} matinée : samedi 29 juin : Lamoura - Lamoura
175 km - 3100 m dénivelé positif / 3100 m négatif
- ⇒ 3^{ème} matinée : dimanche 30 juin : Lamoura - Arbent
(.. col de la Givrine, Divonne, VESANCY, col de la Faucille, Saint Claude...)
130 km - 2521 m dénivelé positif / 3157 m négatif.



Courses d'orientation populaire à Vesancy

Samedi 4 mai 2019 de 13h à 17h

dans le secteur de Riantmont

Depuis de nombreuses années maintenant, le Club d'Orientation du CERN organise plusieurs épreuves populaires dans les forêts de la région, principalement le samedi après-midi, sous la forme de coupe genevoise de printemps et d'automne.

L'épreuve est **ouverte à tous** et nous serions particulièrement heureux d'accueillir les personnes de votre commune qui aimeraient découvrir ce sport.

L'inscription se fera le jour même, **place de la Batteuse**, où vous pourrez vous garer.

La prochaine épreuve aura lieu le samedi 19 octobre 2019 (l'après-midi de 13h à 17h) dans le secteur de la Cabusse.

Vous pouvez trouver plus d'information sur notre activité et sur le déroulement d'une telle épreuve sur notre site Internet : <http://cern.ch/club-orientation>.

Christian BALAY
Chargé des autorisations
chribalay@orange.fr

Club d'Orientation CO CERN
Lennart Jirden, président
Lennart.Jirden@cern.ch
Tél : 00 41/75 411 4459

ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU DU BASSIN VERSANT "PAYS DE GEX-LEMAN"

du lundi 8 avril (10h00) au vendredi 26 avril (17h00)

Une enquête publique d'une durée de 19 jours est ouverte dans les communes de la communauté d'agglomération du pays de Gex.

Le dossier d'enquête publique est déposé pendant cette période en mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public .

Il est aussi consultable sur le site internet : www.ain.gouv.fr.

Le commissaire-enquêteur M. Michel TIRAT, reçoit les observations et propositions du public au cours des permanences suivantes dans les mairies de :

- SAINT- GENIS POUILLY, le lundi 8 avril 2019 de 10h00 à 12h00
- PERON, le lundi 15 avril 2019 de 14h00 à 16h00
- FERNEY VOLTAIRE, le samedi 20 avril de 10h00 à 12h00
- GEX, le mercredi 24 avril 2019 de 14h00 à 16h00
- SAINT-GENIS POUILLY, le vendredi 26 avril 2019 de 15h00 à 17h00.

Tout au long de l'enquête, le public peut consigner ses observations et propositions :

- sur les registres ouverts dans leur mairie,
- par correspondance adressée au commissaire-enquêteur à la mairie de SAINT-GENIS POUILLY,
- par mail : ddt-enquetes-publiques@ain.gouv.fr (PJ ≤ 5 Mo).

Informations complémentaires auprès de la communauté d'agglomération du pays de Gex, maître d'ouvrage de l'opération : Mme Valérie GAILLET - E.mail : gemapi@paysdegexagglo.fr

Eau, déchets : la Maison des Usagers Gessiens vous accueille

Pays de Gex agglo a regroupé deux guichets distincts au sein de la Maison des Usagers Gessiens : l'un dédié à vos questions sur l'eau et l'assainissement et l'autre à la gestion et valorisation des déchets.

Un nouveau service public de proximité est ouvert sur le Technoparc de Saint-Genis-Pouilly. Afin d'assurer une mission d'écoute et de conseils personnalisés concernant **l'eau et l'assainissement**, cinq agents expérimentés en accueil clientèle et recrutés par la Régie des Eaux Gessiennes apportent des renseignements sur les démarches à entreprendre : abonnement au service, questions sur la facture d'eau ou les différents moyens de règlement... En parallèle, l'agence en ligne permet toujours de dématérialiser un certain nombre de démarches.

Les questions concernant le tri des **déchets**, leur collecte, ainsi que la redevance incitative sont recueillies par quatre agents du service Gestion et valorisation des déchets. Vous pourrez également y signaler les dépôts sauvages. Un régisseur et un comptable viennent renforcer l'équipe. Le site web [« Monservicedechets »](http://www.monservicedechets.com) permet toujours d'accéder à des informations et services à ce sujet.

MAISON DES USAGERS GESSIENS

200 rue Edouard Branly, Technoparc, 01630 Saint-Genis-Pouilly

Ouvert le lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30 ; le mercredi de 8 h 30 à 17 h 30 ; le vendredi de 8 h 30 à 17 h 00.

DÉCHETS

Numéro vert 00 800 75 27 84 20
dechetspaysdegexagglo.fr
www.monservicedechets.com

EAU

04 85 29 20 00
regiereoges.fr
www.regiedeseauxgessiennes.fr

SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE DE VESANCY

CAPITAINE ERIC DUCRET

Dans la salle des fêtes du château a eu lieu, le 6 octobre dernier, une cérémonie en l'honneur d'Eric DUCRET.

Après une longue et belle carrière, 30 ans tout de même, le lieutenant Eric DUCRET a décidé de prendre sa retraite des activités de Sapeur-Pompier Volontaire.

Il est promu au grade de capitaine honoraire ainsi lui fût remis la médaille d'or des chefs de corps après toutes ses années de service au sein des sapeurs-pompiers volontaires de Vesancy. Cette cérémonie se déroula en présence de nombreux chefs de corps voisins, d'anciens chefs de corps, d'anciens Sapeurs-Pompiers de Vesancy, de son épouse, de 3 de ses enfants, de son frère Stéphane et de M. le maire.

Le caporal-chef Nicolas Choucq, au nom de toute la brigade, lui a rendu hommage en ces termes :

Cher Eric,

Voilà 30 ans que tu officies au sein des sapeurs-pompiers de Vesancy. Entré en février 1989, ton engagement auprès du corps communal et ta volonté t'ont permis de monter rapidement en grade.

Tu es nommé 1^{ère} classe en 1990, caporal en 1991, sergent en 1994, sergent-chef en 1996, sous-lieutenant stagiaire en février 1996, officier sous-lieutenant en 1997 et lieutenant en 2000. Aujourd'hui est un jour à marquer d'une pierre blanche car une nouvelle barrette te permet d'accéder au grade de capitaine, tant attendu et tant mérité.

*Par l'intermédiaire d'Yves Moret et de Daniel Champeaux, nous allons te remettre ton grade de **CAPITAINE HONORAIRE**.*

En 1995, tu prends les fonctions de chef de corps jusqu'en 2011.

*Nous avons donc le plaisir de te remettre par l'intermédiaire de ton ami le lieutenant Joël Veillot la **MÉDAILLE D'OR DES CHEFS DE CORPS**.*

Il ne te manque plus que la médaille pour tes 30 ans de service qui te sera remise lors de notre Sainte Barde de Gex.

Au nom de tous les sapeurs-pompiers de Vesancy, je tiens, mon capitaine, à te remercier pour ton application et ton abnégation et toutes tes compétences que tu auras su transmettre pendant toutes ces années et qui nous manqueront.

Une page se tourne sur le CPI de Vesancy. Mais sache, quand même, que tous les CPI du coin comptent toujours sur toi pour l'organisation, au printemps, de la marche Topo que tu as mise en place il y a plus de 10 ans avec ton ami le lieutenant Daniel CHAMPEAUX, ancien chef de corps de Gex, Georges VAUTHIER ancien chef de corps de Chevry, et le Lieutenant Joël Veillot.

Tu seras toujours le bienvenu parmi nous, comme par exemple nous apporter les croissants en manœuvre. Eric, je te remercie personnellement et te souhaite une bonne retraite des pompiers.

S'en est suivi le discours de M. le maire et pour finir celui d'Eric, tout en humour comme de bien entendu. Un vin d'honneur est servi, puis un repas.



Les Amis de la Chapelle



Lundi de Pentecôte

10 juin 2019

Pèlerinage à la chapelle de

RIANTMONT

Kermesse cour de l'école

Les Amis de la Chapelle de RIANTMONT et le Groupement Paroissial organisent à Vesancy, le pèlerinage à la chapelle, suivi de la kermesse dans la cour de l'école, le lundi de Pentecôte 10 juin 2019 :

10 h 15 **départ des pèlerins devant l'Eglise de Vesancy**

11 h 00 **messe en plein air, près de la chapelle**
(si mauvais temps, la messe aura lieu à l'église)

12 h 30 **repas champêtre avec grillades au feu de bois, cour de l'école**
(sous les tentes protégeant du soleil ou de la pluie)

Après-midi : animation musicale et jeux pour les enfants.

Tous les bénévoles de l'association font appel aux bonnes volontés : aide à l'installation, aux différents stands, confection de pâtisserie « maison ».

Vendredi 7 juin 9 h : transport de matériel de la commune de Gex

Samedi 8 juin 14 h : montage du bar et installations diverses

Dimanche 9 juin 14 h : mise en place des deux chapiteaux

Lundi 10 juin 7 h : installation des tables, bancs

9 h : réception des pâtisseries « maison »

12 h : service de repas, café, pâtisseries, aide aux activités « enfants ».

Merci d'avance à celles et ceux qui pourront nous épauler pour la réussite de cette journée de convivialité et d'amitié dans notre village.

Les Amis de la Chapelle

Les Amis de la Chapelle

Paroisse Saint Jean Paul II du Pays de Gex
CESSY - DIVONNE - ECHENEVEX - GEX - GRILLY - SAUVERNY - SEGNY - VERNONNEX - VESANCY

Rallye des Clochers



Samedi 4 mai 2019

Départ à 13H29
sur le parking du Vidolet
à Cessy

**Participation
gratuite**

Ce rallye est une promenade familiale en voiture,
ouverte à tous,
pour faire de belles rencontres.

**Buffet partagé à la salle du
Vidolet à Cessy dès 20h**
Bienvenue à tous ceux qui
voudront seulement nous
rejoindre pour la soirée au
Vidolet dès 20h.

INFORMATIONS

<https://paroissesjp2paysdegex.fr>

INSCRIPTIONS

Cure de Cessy : 04 50 28 30 28 ou
rallye.des.clochers.2019@gmail.com

Vous êtes invités à prendre le **petit-déjeuner** avec les curés
de la paroisse Saint Jean-Paul II



Samedi 11 mai 2019 de 8h30 à 10h
à l'ancienne cure de Vesancy

Ils proposent de se rendre disponibles pour des échanges libres et informels avec tous
les habitants, paroissiens ou non qui le souhaitent.



Paroisse Saint Jean-Paul II du Pays de Gex
82 rue Saint Denis
01170 CESSY
Tél : 04 50 28 30 28

CLAV - CLUB LOISIRS AMITIES VESANCY - CLAV

Lors de notre 23^{ème} assemblée générale du 13 mars dernier, **Jacqueline Chetot** a été élue pour faire partie du comité du CLAV qui se compose désormais ainsi : **lisbeth Ducret**, présidente ; **Dominique Groulade**, secrétaire ; **Eliane Jonker**, trésorière ; **Jacqueline Chetot**, **Marie-Thérèse Consani**, **Jacqueline Gillot**, **Daniel Nury** et **Jean-François Spyse**. *Bienvenue à Jacqueline !*



FERME AUBERGE THEATRE du PRE VELARD

500 chemin de Baizenas - Thoiry

Dimanche 26 mai 2019

Repas à midi

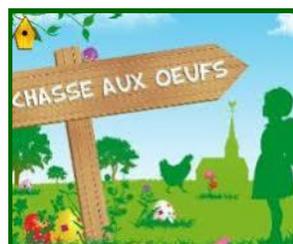
Spectacle à 14h30

Inscriptions avant le 15 mai

40 € pour les membres

47 € pour les non-membres

Rendez vous à 11h, place de la batteuse pour le co-voiturage



Lundi 22 avril
Place du Château
à partir de 10h
jusqu'à 11 ans



Voyage dans les

HAUTES ALPES

du jeudi 26 au dimanche 29 septembre 2019

Croisière sur le lac de Serre-Ponçon

Visite de Saint Véran

Route des Grandes Alpes par le col de Izoard

Visite de Briançon, d'Embrun, Barcelonnette

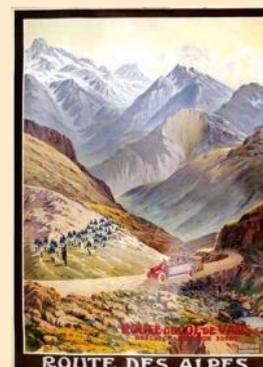
Col de Vars

Visite de l'abbaye de Boscodon

585 € tout compris (sur une base de 40 personnes) + chambre individuelle (89 €)

Inscriptions avant le 30 avril 2019

auprès de Lisbeth Ducret 04 50 41 56 87 ou Eliane Jonker 04 50 42 39 39



PRE-FETE DE LA MUSIQUE 2019



Samedi 15 juin

4^{ème} PRE-FETE DE LA MUSIQUE

dans la cour derrière le château

Samedi 15 juin, vous pourrez de nouveau montrer vos talents musicaux pendant la pré-fête de la musique à Vesancy. Un événement pour tous, organisé avec plusieurs associations du village et qui commence à trouver sa place dans le calendrier.

Afin d'organiser au mieux cette soirée, ceux qui désirent participer en chantant et/ou jouant de la musique sont priés d'envoyer un message à Hanna, si possible avant le 30 mai 2019.

Petite restauration et buvette assurées par les associations du village.

Organisation logistique : magriet.bussemaker@laposte.net
Organisation artistique : hanna.kortesmaa@luukku.com)

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Fête Nationale

**Organisée par les pompiers
de Vesancy**

**Samedi 6 juillet 2019
dès 19h30**

Réservations : 04 50 41 79 93

PEVV PEVV PEVV PEVV PEVV PEVV PEVV

Les mobilisés de Vesancy pendant la Première Guerre mondiale

La célébration du centenaire de 1918 nous a permis de recenser l'ensemble des hommes du village de Vesancy appelés à participer à la Première Guerre mondiale. Certains ont été mobilisés pour l'effort de guerre, d'autres pour combattre. L'association Patrimoine et Environnement du Village de Vesancy aimerait pouvoir finaliser ce recensement par une petite plaquette qui présenterait le village de Vesancy pendant la guerre et chacun des mobilisés. Actuellement, j'ai retrouvé pour beaucoup d'entre eux leur registre matricule mais j'ai besoin de votre aide pour compléter mes informations. Avez-vous conservé des photographies, des documents ou des correspondances qui pourraient nous aider dans ce travail ? Si c'est le cas, nous pourrions les scanner ou les photographier. Vous pouvez aussi, si cela vous est possible, nous transmettre par le biais du secrétariat de mairie, ou Eliane Jonker, des documents déjà scannés et sous format numérique.

J'espère pouvoir ainsi terminer ce travail pour le 11 novembre 2019.

En comptant sur votre aide et avec toute mon amitié.

Alexandre Malgouverné

Voici la liste des Vesanciens mobilisés entre 1914 et 1919

ARDIN	Henri Louis	commis banquier
ARDIN	Jules Amédée	cultivateur
BEAUDET	André Louis	cultivateur
BEAUDET	Gustave Louis Cyrille	cultivateur / diamantaire
BENOIT	Charles Emile	cuisinier
BENOIT	Henri Marie	cultivateur
BENOIT	Louis Emile	charron / employé
BENOIT-LISON	Charles Eugène	cultivateur
BONIER	Louis Cyrille	diamantaire
CAVERZAZI	Angelo	tailleur de pierre
CHACORNAC	Charles Aimé	Valet de chambre
CHACORNAC	Théodore	voiturier
COLLET	Louis Henri	mécanicien
COLOMBET	Louis François	charpentier
CROCHAT	Alphonse Amédée	
CROCHAT	Robert	charpentier
DAVID	Charles Louis Léon	tailleur de pierre / employé
DAVID	Edouard	coiffeur / diamantaire
DAVID	Gustave Albert	tailleur de pierre
DAVID	Gustave Eugène	tailleur de pierre
DAVID	Henri	diamantaire / cultivateur
DAVID	Joseph Amédée	cultivateur
DECHOUDANS	Louis Joseph	instituteur
DESROIS	François	boulangier
DUCRET	Alphonse Charles	cultivateur
DUCRET	Cyrille	employé
DUCRET	Jean Emile	cultivateur
DUCRET	Jean Louis Eugène	cultivateur
DUCRET	Louis Joseph	cultivateur
DUFOUR	André	tailleur de pierre
ESTIER	Louis Edmond	cultivateur
FAVRE	Arthur	diamantaire
FAVRE	Emile Jacques	cultivateur
FAVRE	Etienne Henri	cultivateur
FAVRE	Gaston	cultivateur
FAVRE	Henri Félix	cultivateur
FAVRE	Louis Arsène	cultivateur
FAVRE	Louis Eugène	cultivateur
FAVRE	Louis Gustave	cultivateur
FAVRE	Louis Octave	employé
FOURNIER	Joseph	garde forestier
FUSIER	Charles Germain	cultivateur
FUSIER	Félix	cantonnier
GARÇON	Charles	tailleur de pierre
GERLIER	Marcel	cultivateur militaire

PEVV PEVV PEVV PEVV PEVV PEVV PEVV

GIRAUD	Auguste Barthélémy	curé
GRANDJEAN	André Albert	cultivateur
GRANDJEAN	Louis Edmond	cultivateur
GRIGNOLA	Jean Ludovic	tailleur de pierre
GRIGNOLA	Pierre Dominique	tailleur de pierre
HOTELLIER	Léon Joseph Antoine	cultivateur
JACQUIOT	Célestin	ouvrier de scierie
LACROIX	André	diamantaire
LACROIX	Charles Jean Louis	employé
LACROIX	François Pierre	cultivateur
LARUE	Louis Joseph Gustave	diamantaire / mécanicien
LATREILLE	Louis Jean Joseph	commis banquier
MARQUE	Jean-Baptiste	diamantaire
MATTRAT	Eugène	employé
MATTRAT	Louis	lapidaire
MAURICE	Jean Anthelme	cultivateur
METRAL	Joseph Eugène	cafetier
METRAL	Lucien	cultivateur
MUGNIER	Henri Jean Louis	cultivateur
MUGNIER	Léon Joseph Albert	maréchal-ferrant
PACHE		
PEJU	Jean-Marie	
PERRIER	Louis	charron
PERRIER	Paul	cultivateur / charron
PETIT JEAN	Louis Gabriel	cordonnier
PIRON	Paul Eugène	boulangier
PONCET	François Léon	
PRAZ	Jean-Baptiste	appareilleur
QUINCIEU	Hyppolyte	carrier
RAMEL	Amédée Justin Félix	cultivateur
RAMEL	Emile Edmond	cultivateur / charron
RAMEL	Louis Joseph Arsène	garçon de café
RAPETTI	Jean Etienne	cultivateur
RAPETTI	Léon	cultivateur
RAQUIN	François Auguste	tailleur de pierre
REY	Pierre	carrier
RIEDER	François Joseph	cultivateur
RIEDER	Jules Jean Marie	cultivateur
ROBBEZ	Julien Jean Joseph	cultivateur
SAINT-MARTIN	Joseph Ambroise	cultivateur
SAINT-MARTIN	Marie Louis Alexis	cultivateur
TAVERNIER	Aimé Anthelme Jules	cafetier
TAVERNIER	Charles Louis Léon	cultivateur
TAVERNIER	Ferdinand	cultivateur
TAVERNIER	Joseph Fernand	cultivateur
TAVERNIER	Louis dit Dauphiné	cultivateur
TAVERNIER	Louis Henri	cultivateur / meunier
TAVERNIER	Paul Louis Julien	cultivateur
TROLLIET	Augustin	tailleur de pierre
VAUDAGNA	Dominique	tailleur de pierre
VAUDAGNA	Emile Arsène	tailleur de pierre
VENARRE	Emile Adrien	cultivateur
VENARRE	Félix Clair Henri	cultivateur
VENARRE	Marcel François	cultivateur
VERCHERE	Louis	

Un potager dans mon jardin

Qu'il s'agisse d'un balcon, d'une terrasse ou d'un véritable lopin de terre, il y a presque toujours matière à jardiner ! Pourquoi, dès lors, ne pas joindre l'utile à l'agréable avec un petit bout de potager ?

Toucher la terre, arroser, voire fleurir les plantes et pousser les fruits, c'est incomparable !

Car le jardinage, c'est bon pour la santé puisqu'il stimule à la fois le physique et le mental. Prendre soin des plantes et de son jardin, c'est donc s'occuper de soi !

Lorsque vous cultivez vos propres fruits et légumes, vous savez ce que vous mangez. Et si vous avez des enfants, ils comprendront très vite que la source de nourriture n'est pas exclusivement au supermarché. Vous pouvez choisir vos variétés, échanger vos graines avec les voisins, cultiver des plantes potagères originales et redécouvrir des variétés anciennes. C'est le moment d'apprendre que les variétés hybrides ne sont pas reproductibles, de comprendre pourquoi l'agriculture a perdu sa diversité. Tout cela participe à la sensibilisation envers les enjeux et les problématiques écologiques.

Sans oublier que le jardinage permet d'agir sur son environnement proche pour l'embellir. Voir le résultat de jour en jour et de saison en saison, procure une grande satisfaction et stimule la créativité.

Vous y apprendrez la nature car le jardin, c'est une véritable école. Profitez-en pour faire participer vos enfants et croyez-moi vous n'entendrez plus "j'aime pas" à l'heure du repas ! En jardinant en harmonie avec la nature et sans utiliser de pesticides, les conséquences positives seront grandes sur la biodiversité. Votre coin de verdure deviendra un véritable havre de paix pour les insectes pollinisateurs et les papillons.

Comme vous pouvez le voir les raisons de cultiver ses propres légumes ne manquent pas, alors qu'attendez-vous ? Il est grand temps de se mettre au jardinage et de dessiner votre plan de potager pour la saison !

Un outil magique : la grelinette



Créé par Jean Grelin, cet outil extraordinaire et d'une simplicité remarquable révolutionne notre manière de jardiner. Dotée de deux manches, elle remplace la pénible bêche puisqu'elle permet d'ameublir la terre, de l'aérer, tout en préservant les vers de terre, véritables auxiliaires au jardin et l'ordre des couches, en ne retournant pas la terre.



PEVV PEVV PEVV PEVV PEVV PEVV PEVV



NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Samedi 13 avril 2019

Rendez vous sur le parking des pompiers à 9h

Munissez vous de gilets fluos

Les sacs poubelles et les gants seront fournis

Casse-croûte offert vers midi à l'ancienne cure.

ANNONCE ANNONCE ANNONCE ANNONCE



Rose-May HALBOUT

Accompagnatrice en montagne

+33 6 80 17 83 48

contact@randomontagne.com

www.randomontagne.com

Passionnée de montagne depuis plus de 30 ans, je suis installée comme accompagnatrice en montagne à Vesancy et je vous propose un programme varié d'activités en montagne, à la découverte d'un monde fascinant.

Pour une heure ou plusieurs jours, du Jura aux Alpes, je vous accompagne dans un univers d'une richesse extraordinaire. Nous partirons à la découverte de paysages remarquables et d'une flore exceptionnelle, nous irons à la rencontre de la faune sauvage et nous partagerons le plaisir de marcher dans une nature préservée.

Dans une ambiance conviviale, j'ai à cœur de vous accompagner, en toute sécurité, et de vous reconnecter à cette nature qui nous tend les bras, dont vous découvrirez autant la richesse que la fragilité.

Programme sur
www.randomontagne.com

- Randonnées en montagne
- Treks de quelques jours
- Initiations au trail
- Balades et animations nature pour les enfants
- Marches méditatives en pleine conscience
- Marches afghanes
- Bains de forêt
- Séminaires ou team building pour les entreprises

Dès avril, venez découvrir les prochaines randonnées, les joggings en pleine nature tous les **lundis**, les marches afghanes ou méditatives les **vendredis**, les animations nature pour enfants les **mercredis** des vacances scolaires.

Inscription par sms, téléphone ou mail

CLASSE DES GRANDS CLASSE DES GRANDS

Lecture plaisir

Dans la classe des grands, nous avons tous les jours un temps pour lire de 16h à 16h25. Nous lisons tout ce que l'on veut. : des romans, des BD comme les nombrils, des albums ou des magazines comme Spirou.

La perspective

En arts, nous apprenons la perspective et l'histoire de la perspective depuis l'antiquité jusqu'à aujourd'hui. On apprend à faire des lignes d'horizon, des points de fuite et des lignes de fuite pour dessiner des maisons. On apprend aussi à faire des objets en relief.

Ava CM1, Ina et Eloi CE1

Découverte du collège

Les CM2 sont allés visiter leur futur collège. Nous avons visité les bâtiments et la S.E.G.P.A. où les élèves font une fois par semaine un atelier jardin. Et dans le collège normal il y a une salle qui s'appelle le foyer où on peut aller quand il n'y a pas cours. Nous pourrions aussi avec l'A.S. faire des activités comme l'escalade ou d'autres sports.

Anna, Margot et Neela CM2

Corridors biologiques

Cette année, nous avons commencé un travail sur les corridors biologiques. Un animateur du Pays de Gex Agglo est venu nous en parler. Il nous a donné une feuille qui parle d'un lynx qui s'appelle Talo. On doit faire encore une sortie avec lui et du travail en classe.

Jeu de lettres et de mots

E	Z	O
G	I	M
N	A	P

On vous propose un petit jeu. Trouvez un maximum de mots, en utilisant une fois chaque lettre par mot.



Ski

Cet hiver, la classe des grands et les CP sont allés faire du ski de fond à la Vattay tous les vendredis en janvier et février. Il y avait deux ou trois groupes suivant les jours. Nous faisons entre 3 et 9 km à chaque séance.

Camille et Néo CE1

De nouveaux correspondants

Nous avons des nouveaux correspondants qui vivent en Crète. Nous leur écrivons en anglais et ils nous répondent en anglais aussi.

Dans leur école, ils vont du CP à la 6e. Ils ont 4 classes et 10 professeurs (1 professeur par classe + 6 autres pour les langues, l'art, le sport...).

Leur école est située entre deux montagnes dans un petit village qui s'appelle Argyroupoli. Ils viennent de 7 villages différents. Ils commencent l'école à 8h30 et finissent à 13h15.

Ils nous ont envoyé quelques petites expressions :

Bonjour = Γειάσου

/ya sou/

S'il vous plaît = Παρακαλώ

/pa-ra-ka-lo/

Au revoir = Αντίο

/a-dee-o/

Merci = Ευχαριστώ

/ef-ha-ree-sto/

Comment allez-vous = Τι κάνεις

/tee ka-nees/

Léa CM2, Oscar Imbert CM2 et Layla CM2

CLASSE DES PETITS CLASSE DES PETITS



Journée thématique sur le Brésil

On a parlé du Brésil parce que le pirate qui nous envoie des lettres voyage dans le monde. Il est au Brésil. Il s'appelle Barberousse et il est très gentil. Au Brésil ils parlent portugais alors Tiago de la classe des grands nous a appris des mots en portugais. Aussi on a fabriqué des coiffes pour danser la samba.

Sanaa (CP), Axel et Armand (GS)

Le papa de Livia et les mamans de Swann et Aiden sont venus dans la classe. Le papa de Livia est allé dans la forêt amazonienne. La maman de Swann a montré ses voyages. Cassis et Harmonie ont amené leurs cochons d'Inde. Les cochons d'Indes viennent d'Amérique du Sud.

Camille (CP), Cassis et Noham (GS)

On a cuisiné du riz blanc. On a fait aussi des haricots rouges et du poulet avec une sauce au lait de coco et aux épices. On a fait un quindim pour le dessert. C'est un gâteau brésilien à la noix de coco.

Amir (CP), Damien et Rose (GS)

Risotto aux asperges fraîches

Ingrédients pour 4 personnes

1 botte d'asperges vertes plutôt fines

1 oignon ou 2 échalotes au choix

50g de beurre + une noix de beurre

300g de riz Arborio ou Carnaroli

15 cl de vin blanc

1 l de bouillon de légumes chaud

100g de parmesan râpé fin

poivre



Préparer les asperges en supprimant la partie du bas la plus dure. Les peler si nécessaire. Les couper en tronçons en réservant les pointes.

Faire fondre le beurre et y mettre à suer l'oignon ou les échalotes finement coupés.

Ajouter les asperges (sans les pointes) et faire cuire doucement pendant 5 min.

Ajouter le riz et le laisser revenir jusqu'à ce que les grains soient translucides.

Verser le vin blanc pour déglacer et laisser un peu évaporer en remuant.

Ajouter le bouillon bien chaud en 3 fois en attendant entre chaque ajout que le riz ait tout absorbé et en remuant toujours.

Faire cuire les pointes d'asperges pendant quelques minutes.

Goûter pour vérifier la cuisson du riz. Il ne doit pas être croquant mais crémeux.

Poivrer puis verser le parmesan râpé fin, bien mélanger pour qu'il fonde puis ajouter la noix de beurre pour la brillance.

Servir très chaud.

